

Conseil d'administration

Séance du 24 juin 2026

Délibération n° 2026-08

Charte de recrutement des cadres dirigeants de l'OFB

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 131-8 à L. 131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité, R. 131-28 à R. 131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité, R. 131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code général de la fonction publique ;
- ▶ **Vu** le décret du 5 juin 2023 nommant Monsieur Olivier THIBault en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** l'avis du comité social d'administration en date du 2 juin 2026 ;
- ▶ **Vu** le rapport du Directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration approuve la charte de recrutement des cadres dirigeants de l'OFB annexée à la présente délibération

Le Directeur général,
chargé du secrétariat du Conseil d'administration,



Olivier THIBAUT

La Présidente
du Conseil d'administration,



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO